



141 Avenue du Maine
75014 Paris

Le 21/09/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retour de l'inflation : l'AFOC demande la préservation du pouvoir d'achat des ménages.

La liste des augmentations tarifaires commence à s'étendre : après le gaz (+ 8.7% en septembre), les prix des produits de consommation et des carburants s'envolent eux-aussi... et l'électricité pourrait même atteindre un niveau extrêmement haut en début d'année prochaine (+ 10% en prévision).

Le contexte de reprise économique et de forte croissance n'est pas sans conséquence. A cela, s'ajoute l'augmentation du coût des transports et des tensions au niveau de la reprise de la production engendrant une pénurie de nombreux biens de consommation. La rareté de certains produits se fait déjà sentir dans le portefeuille des consommateurs français.

Seul le recours exceptionnel au chèque énergie d'une valeur de 100€ a pour l'instant été annoncé par le gouvernement. Il bénéficiera aux 6 millions de ménages bénéficiaire mais, selon l'AFOC, ne permettra pas de limiter l'impact de la crise actuelle, d'autant que cette situation risque de perdurer jusqu'en 2022.

C'est pourquoi, l'AFOC demande au gouvernement d'augmenter le montant du chèque énergie et son seuil d'éligibilité, mais également de prendre d'autres mesures avant que la situation ne se détériore et provoque un ralentissement de la consommation des ménages, principal moteur de la croissance économique.

CONTACT PRESSE :

Jessica KESHLAF

07 88 07 57 22

presse@afoc.net